



# L'ÉCHO du Tescou

Bulletin municipal d'information, août 2013

numéro  
**118**



Marianne démontée au retour  
de son voyage dans le Nord

## Dans ce numéro :

Comptes rendus du Conseil Municipal .....	3
Hommage à Roger Balaran	
Le Voyage de Marianne .....	11
Bibliothèque	
Culture et tourisme .....	12
Le crieur public	
Les Haras nationaux .....	13

Conservatoire de l'outillage	
Infos Associations .....	14
L'association Citrus .....	15
Art en Pays Salvagnacois XVIII	
Loto du C.C.A.S .....	16
Critérium cycliste	
CARSAT Midi-Pyrénées .....	17
Calendrier des animations .....	18

Fêtes générales	
Maison de retraite .....	19
Rando   Le Haut Débit .....	20
Rives du Tescou Football Club .....	21
Places en fête .....	22
Dragons Basket Club .....	23
Auto Cross Salvagnacois .....	24
14 juillet   AMIS .....	25
Bien à savoir .....	26



# Le mot du Maire

Dans sa séance du 11 avril, le Conseil Municipal a adopté le budget 2013. Il a été décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition, malgré la prévision d'une forte augmentation des charges de fonctionnement.

En effet, Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale nous avait prévenus qu'en raison de l'augmentation des effectifs, une 7<sup>e</sup> classe pouvait être envisagée. C'est le 15 juin que nous avons eu la confirmation officielle de l'ouverture de cette nouvelle classe. Cela implique dans l'urgence des aménagements nouveaux, du personnel et du matériel supplémentaire, ainsi que dans l'avenir l'achat d'un terrain (environ 80 000 €) afin de créer un parking autour de l'école et d agrandir les cours de récréation.

A cela, s'ajoute la mise en place des nouveaux rythmes scolaires qui induisent bien évidemment des frais supplémentaires. Je ne connais pas beaucoup de collectivités de notre taille qui aient dû faire face à l'ouverture de

3 classes sur l'échéance de 2 budgets. Je considère, malgré la difficulté, qu'il s'agit d'une chance pour notre commune et qu'il convient avant tout de préserver et de renforcer la qualité de l'enseignement délivré dans notre école pour l'avenir des petits Salvagnacois.

Je comprends et je partage bien entendu l'impatience ou la frustration de certains, à voir des projets retardés. Ils ne pourraient cependant être réalisés qu'en ayant recours à l'emprunt ou une augmentation des impôts locaux, ce qui paraît peu raisonnable dans la conjoncture actuelle.

Entre temps, l'été s'est installé et si certains s'organisent des vacances Salvagnacoises, n'oubliez pas toutes les fêtes et animations qui se déroulent sur notre commune. Reflet du dynamisme des bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour faire vivre des associations qui sont les rayons d'un soleil multicolore qui éclaire l'art de vivre au Pays Salvagnacois.

Bernard Miramond



L'Echo du Tescou n° 118 | Bulletin municipal de la Mairie de Salvagnac | Parution trimestrielle  
Courriel : mairie.salvagnac@wanadoo.fr  
Directeur de publication : Bernard Miramond  
Ont participé : Tim Bastian, Bernard Miramond, Yves Raymond, Georgette Gambazza, Annie Feix, Bernard Vilaret, Danièle Bonzom, Maryline Buso, Ariane Caviale, Carine Bigot, Georges Vialard, Colette Mathieu  
Avec la participation des secrétaires de Mairie : Claire BALBEURA et Nicole LUTSEN  
Photos : Tim BASTIAN, Magali BELNOUE, Serge CAVIALE, Suzanne LEGAGNOUX, Yves RAYMOND, Suzanne YATES  
Mise en page : Tim BASTIAN

## Ce journal est le vôtre, il est à vous... Participez à sa rédaction !

Comme à l'accoutumée nous attendons vos propositions d'articles pour les numéros à venir. Envoyez-nous vos participations et réactions, soit par courriel : mairie.salvagnac@wanadoo.fr, soit par courrier. Au plan pratique, pour la prochaine édition, merci de nous transmettre vos textes sous format Word calibré pour une demi-page, soit un titre, 1500 signes et une photo de manière standard. A titre exceptionnel, le comité pourra accepter une page, soit un titre, 3500 signes avec deux ou trois photos.

Pour le numéro 119 qui devrait paraître début octobre, merci de nous faire parvenir vos courriers au plus tard le 15 septembre 2013

Le Comité de rédaction.

# Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 26 février 2013



L'an deux mil treize, le 26 février à 20 h 30 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur MIRAMOND Bernard, Maire.

#### Etaient présents :

Monsieur BALARAN Roland  
 Monsieur BENESCHI Pascal  
 Madame BRUNWASSER Mireille  
 Madame BONZOM Danièle  
 Monsieur CAVIALE Serge  
 Madame CORNAC Michèle  
 Madame LAGARRIGUE Christel  
 Monsieur LECOMTE Olivier  
 Monsieur MIRAMOND Bernard  
 Monsieur VILLARET Bernard

#### Etaient absents :

Monsieur BOULZE Bernard  
 Monsieur RAYMOND Yves  
 Madame REYES-COLONNA Sophie  
 Madame YATES Suzanne

#### Procuration :

Monsieur RAYMOND  
 a donné procuration  
 à Madame BONZOM Danièle

#### Secrétaires de séance :

Madame LAGARRIGUE  
 et Monsieur VILLARET

## APPROBATION DU COMPTE RENDU PRÉCÉDENT

- » Des conseillers n'avaient pas noté que les panneaux entreprises sur la voie publique étaient pris en charge par la commune. M. le Maire précise que cette prise en charge ne vaut que pour cette installation et ne sera pas systématique. Une délibération sera nécessaire pour chaque cas.
- » Suzanne Yates demande de préciser qu'elle « n'aime pas seulement le zonage assainissement » mais également le zonage PLU.
- » Modalités de rédaction : M. le Maire demande que le groupe de rédaction se réunisse dans la semaine suivant le conseil.

## VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET AFFECTATIONS DES RÉSULTATS

### COMPTE ADMINISTRATIF 2012 DE LA COMMUNE

Mr le Maire expose à l'assemblée municipale les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2012. Le Maire ayant quitté la séance et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Mme CORNAC, conformément à l'art.2121-14 du Code Général des Collectivité Territoriales.

Après en avoir délibéré, le compte administratif 2012 est adopté par 11 voix pour dont 1 procuration, 0 abstention et 0 contre et est arrêté comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	277 059.07	926 405.62
Dépenses	444 361.86	785 368.19
<b>Résultat 2012</b>	<b>- 167 302.79</b>	<b>+ 141 037.43</b>
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	- 116 020.58	+ 47 730.29
<b>RESULTAT cumulé au 31 décembre 2012</b>	<b>- 283 323.37</b>	<b>+ 188 767.72</b>





## Compte rendu de la séance du Conseil Municipal

### ETUDE DU COMPLÉMENT AU DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

La précédente étude du réseau d'assainissement a mis en évidence un excès d'eaux claires parasites à la station d'épuration. Cet excédent réduit la capacité effective de la station et entraîne la non-attribution d'une prime (performance épuratoire).

M. le Maire propose un complément d'étude pour déterminer l'origine de ces eaux parasites (branchements indus de pluvial et/ou porosité du réseau enterré ?) suivant un devis de 7900 € HT - 9448 €. A cette somme pourrait s'ajouter si c'est nécessaire une option de 897 € TTC.

Cette dépense peut être subventionnée à hauteur de 50 % du HT par l'Agence de l'Eau et le Conseil Général.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

### CONVENTION D'ENTRETIEN DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La convention tripartite (Mairie, SDET, entreprise choisie) actuelle arrive à échéance au 31 mars 2013. Cette convention donne droit à une subvention du SDET de 5 € par point lumineux.

M. le Maire procèdera à une consultation d'entreprise pour renouvellement de la convention.



### DÉTERMINATION DU RESULTAT CUMULÉ AU 31.12.2012 A AFFECTER SUR LE BUDGET PRIMITIF 2013

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les résultats de l'exercice 2012, constatés dans les comptes administratif et de gestion :

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat cumulé au 31.12.2011 (N-1) (D 001 en inv.) Déficitaire de	-116 020.58
Résultat de l'exercice 2012 (N) déficitaire de	-167 302.79
Résultat comptable cumulé au 31.12.2012 (N), déficitaire de Ce déficit d'investissement sera reporté au budget primitif 2013 à l'art. D.001 (D.I.)	-283 323.37
Restes réaliser en dépenses s/2011 (voir fiche jointe)	193 219.00
Cautionnement des loyers	3 178.50
<b>TOTAL DES RESTES A REALISER EN DEPENSES</b>	<b>196 397.50</b>
RESTES A REALISER EN RECETTES SUR 2012 Subventions (voir fiche jointe)	57 931.00
+ EMPRUNT	178 800.00
<b>TOTAL DES RECETTES EN RESTE A REALISER 2012</b>	<b>236 731.00</b>
RAR RECETTES 2012 – RAR DEPENSES 2012	40 333.50
<b>RESULTAT DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT CUMULE</b>	<b>-283 323.37</b>
<b>BESOIN DE FINANCEMENT</b>	<b>-242 989.47</b>

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat comptable cumulé au 31.12.2011	+ 116 509.37 €
-Affectation en investissement en 2012	68 779.08 €
<b>MONTANT REPORTÉ SUR 2012 EN R002</b>	<b>47 730.29 €</b>
Résultat de l'exercice 2012	+141 037.43 €
Résultat cumulé au 31.12.2012 (N) à affecter Le résultat est inférieur au besoin de financement d'investissement.	+ 188 767.72 €

Le Conseil Municipal, sur proposition de M le Maire et conformément aux dispositions réglementaires, après en avoir délibéré, décide l'affectation des résultats 2012 au budget primitif 2013 de la commune, comme suit :

Inscriptions budgétaires sur Budget Primitif 2013		
D 001 (DI)	Déficit d'investissement	- 283 323.37 €
R 1068 (Inv.)	Couverture (obligatoire) du besoin de financement	+ 188 767.72
R 002 (Fonct.)	Résultat reporté :	0.00

Adopté à l'unanimité.



## COMpte ADMINISTRATIF DE L'ASSAINISSEMENT

Mr le Maire expose à l'assemblée municipale les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2012. Le Maire ayant quitté la séance et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Mme CORNAC, conformément à l'art.212I-14 du Code Général des Collectivité Territoriales,

Après en avoir délibéré, le compte administratif 2012 est adopté par II voix pour dont I procuration, O abstention et O contre et est arrêté comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	24 585.86	22 317.34
Dépenses	11 711.78	21 051.30
<b>Résultat 2012</b>	<b>+ 12 874.08</b>	<b>+ 1 266.04</b>
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	+ 14 124.00	+ 37 827.45
<b>RESULTAT cumulé au 31 décembre 2012</b>	<b>+ 26 998.08</b>	<b>+ 39 093.49</b>

## DÉTERMINATION DU RÉSULTAT CUMULÉ AU 31.12.2012 AFFECTER SUR LE BUDGET PRIMITIF 2013

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat cumulé au 31.12.2011 (N-1) (R 001 en inv.)	Excédentaire de	+ 14 124.00
Résultat de l'exercice 2012 (N)	excédentaire de	+12 874.08
<b>Résultat comptable cumulé au 31.12.2012 (N), excédentaire de</b>		<b>+26 998.08</b>
Restes réaliser en dépenses s/2012 (voir fiche jointe)		39 308.00
RESTES A REALISER EN RECETTES SUR 2012		17 250.00
Subventions (voir fiche jointe)		
<b>RAR RECETTES 2012 – RAR DEPENSES 2012</b>		<b>- 22 058.00</b>
<b>Résultat cumulé 2012</b>		<b>+ 26 998.08</b>
<b>BESOIN DE FINANCEMENT</b>		<b>0.00</b>

### SECTION D'EXPLOITATION

Résultat comptable cumulé au 31.12.2011	37 827.45 €
Résultat de l'exercice 2012	1 266.04 €
<b>Résultat cumulé au 31.12.2012 (N) à affecter à l'art. R.002</b>	<b>39 093.49 €</b>

Le Conseil Municipal, sur proposition de M le Maire et conformément aux dispositions réglementaires, après en avoir délibéré, décide l'affectation des résultats 2012 au budget primitif 2013 de la commune, comme suit :

Inscriptions budgétaires sur Budget Primitif 2013		
R 001 (RI)	Excédent d'investissement	26 998.08 €
R 1068	Couverture (obligatoire) du besoin de financement	0.00
R 002 (Exploitation)	Report à nouveau (compte 110) Excédent : 39 093.49 € - 0 =	+ 39 093.49 €

Adopté à l'unanimité.

## RAPPORT DE L'ENQUETE PUBLIQUE « CHEMIN DES GUILLOTS »

Un habitant de St Pierre a demandé à acheter une part de ce chemin qui n'est plus utilisé.

L'enquête publique s'est clôturée par un avis favorable.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à procéder à la vente de cette parcelle.

Le prix du m<sup>2</sup> étant de 0.31 €.

## DEMANDE D'EMPRUNT

Les banques n'accordant plus de ligne ouverte de trésorerie, il est nécessaire de les remplacer par des emprunts pour le lotissement et pour le budget communal puisqu'elles arrivent à échéance au 31.01.2013.

A l'unanimité le Conseil Municipal autorise M. le Maire à contracter ces deux emprunts soit respectivement 54 700 € et 178 800 €.



## HEURES COMPLÉMENTAIRES D'UN AGENT TECHNIQUE AUX ÉCOLES

Pour régulariser les heures déjà effectuées et préparer le supplément de charges prévisibles de la rentrée 2013, il est nécessaire d'augmenter le nombre d'heures d'un agent technique des écoles ; elle passerait de 24h50 à 30 h / semaine à compter du 1er avril 2013.

A l'unanimité le Conseil Municipal donne son accord.



## **NOUVELLE RÉFORME SUR LES RYTHMES SCOLAIRES**

La réforme du rythme scolaire maintient les 24 h d'enseignement mais celles-ci réparties sur 4,5 jours au lieu de 4j/semaine, sachant que le temps scolaire quotidien ne devra pas dépasser 5h30 (la pause méridienne devant être au minimum d'1h30).

La mairie assurera un temps partagé qui n'est pas encore défini mais qui pourra faire appel aux différentes associations culturelles et sportives. Sur ce temps-là, les enseignants assureront aussi leurs activités pédagogiques complémentaires.

Une participation financière de l'Etat sera versée à la commune, à hauteur de 90 € par élève pour la mise en place de cette réforme.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de mettre en place cette réforme dès la rentrée scolaire de 2013. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette proposition par neuf voix pour et deux abstentions.

## **CRÉATION D'UN EMPLOI AVENIR**

En raison d'un futur congé de maternité d'un agent affecté à l'école, il est nécessaire de modifier les postes des agents actuels et de recruter un nouvel agent. Suite à la création des nouveaux « emplois d'avenir » par contrat de trois ans avec la mission locale jeunes, monsieur le Maire informe qu'un nouveau contrat sera signé pour le 11 mars 2013 et ce à temps plein. Il est pris en charge à hauteur de 75%. Monsieur le Maire annonce également qu'au 18 mars 2013, un contrat accompagnement à l'emploi sera établi pour 20heures hebdo (la prise en charge est de 70%). Ce contrat est nécessaire pour assurer les remplacements d'arrêts de maladie.

## **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU LOTISSEMENT DU PARC**

Mr le Maire expose à l'assemblée municipale les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2012. Le Maire ayant quitté la séance et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Mme CORNAC, conformément à l'art.2121-14 du Code Général des Collectivité Territoriales.

Après en avoir délibéré, le compte administratif 2012 est adopté par 11 voix pour dont 1 procuration, 0 abstention et 0 contre et est arrêté comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	978 214.58	648 418.53
Dépenses	565 841.43	648 418.53
<b>Résultat de l'exercice</b>	+ 412 373.15	0.00
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	- 165 486.03	- 374 452.83
<b>RESULTAT cumulé au 31 décembre 2012</b>	+ 246 887.12	- 374 452.83

## **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA CAISSE DES ECOLES**

Madame LAGARRIGUE, Adjoint au Maire, expose à l'assemblée municipale les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2012,

Le Maire ayant quitté la séance et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Mme BRUNWASSER, conformément à l'art.2121-14 du Code Général des Collectivité Territoriales,

Après en avoir délibéré, les membres de la Caisse des Ecoles à la majorité des voix, ADOPTENT le compte administratif de l'exercice 2012 arrêté comme suit :

	FONCTIONNEMENT
RECETTES	13005
DEPENSES	9236.11
RESULTAT 2012	+ 3768.89
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT	+ 870.94
RESULTAT CUMULE AU 31.12.2012	+ 4639.83€

## **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE, DE L'ASSAINISSEMENT, DU LOTISSEMENT DU PARC ET DE LA CAISSE DES ECOLES**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs 2012 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur,

Après avoir entendu les comptes administratifs de l'année 2012,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2012 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

## **QUESTIONS DIVERSES-**

- › Charte de bon voisinage en milieu rural : la préfecture, l'association des Maires et élus locaux, les Jeunes Agriculteurs et la Chambre d'Agriculture ont élaboré une charte de bon voisinage. Le Conseil Municipal est d'accord pour y adhérer.
- › La Poste informe que le changement d'horaire est suspendu quelques mois.
- › Les responsables de l'association CITRUS, qui avaient organisé le chantier des jeunes internationaux en juin juillet 2012, sont venus présenter une demande d'intervention sur la commune : en mai : 8 jours de formation des encadrants (une trentaine) et en juin -juillet un chantier jeunes du même type qu'en 2012. Le stage de mai est gratuit, celui de juin juillet se ferait dans les mêmes conditions. Le Conseil Municipal approuve unanimement ces initiatives de lien international et souhaite que les associations de jeunes soient sollicitées pour une plus grande participation.
- › Demande de subvention de l'école privée St Joseph de Monclar du Quercy pour les élèves venant de Salvagnac.  
Monsieur le Maire rappelle qu'il existe des règles de dérogations pour l'attribution de ces subventions. Madame LAGARRIGUE lit les dérogations pouvant être demandées et il apparaît qu'aucun élève ne rentre dans les critères de dérogation possible. Le Conseil Municipal à l'unanimité rejette cette demande.
- › Demande subvention de l'association « Blondes du Pays d'OC ». Cette association qui promeut l'élevage et la commercialisation de cet élevage concerne l'activité de notre commune. Cette demande doit faire l'objet d'une étude plus approfondie. Elle est mise en attente.
- › PLU : M. le Maire rappelle que l'enquête publique est close. De nombreuses demandes modificatives ont été présentées. Certaines semblent être acceptables. Le Conseil Municipal attend la présentation finale du rapport à partir du 13 mars 2013.
- › Un terrain concernant l'extension de l'école est en vente. Une demande a été faite au service des Domaines pour une estimation en vue d'une éventuelle préemption. Cet achat pourrait faire l'objet d'une demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR pour l'agrandissement de l'école.

SÉANCE LEVÉE LE 27 FÉVRIER 2013 A 0H45

*Bernard MIRAMOND*





# Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 11 avril 2013



L'an deux mil treize, le 11 avril à 20 h 30 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur MIRAMOND Bernard, Maire.

## Etaient présents :

Monsieur BALARAN Roland  
Monsieur BENESCHI Pascal  
Madame BONZOM Danièle  
Monsieur BOULZE Bernard  
Madame BRUNWASSER Mireille  
Monsieur CAVIALE Serge  
Madame CORNAC Michèle  
Madame LAGARRIGUE Christel  
Monsieur LECOMTE Olivier  
Monsieur MIRAMOND Bernard  
Monsieur RAYMOND Yves  
Monsieur VILLARET Bernard  
Madame YATES Suzanne

## Etaient absents :

Madame REYES-COLONNA Sophie

## Secrétaires de séance :

Madame LAGARRIGUE  
et Monsieur VILLARET

## APPROBATION DU COMPTE RENDU PRÉCÉDENT

Monsieur le Maire demande si les Conseillers Municipaux ont tous reçu le compte rendu de la précédente réunion et s'il y a des observations. Aucune remarque n'ayant été faite, le Compte rendu du 26 février 2013 est approuvé à l'unanimité.

En préambule, Monsieur le Maire informe que le budget primitif 2013 de la commune a été préparé sans augmentations des taxes foncières et d'habitation. La réévaluation des bases d'imposition permet une augmentation des contributions de 23 313 €.

Les principales dépenses prévisionnelles sont :

- L'achat d'un terrain pour l'extension de l'école
- Travaux d'extension de la cantine
- Location d'un ALGECO supplémentaire si une 7<sup>e</sup> classe devait s'ouvrir à la rentrée 2013/2014
- L'achat et la mise en place des panneaux de rue et de numérotation des maisons.
- Le paiement des dernières factures (retenue de garantie) des travaux des logements sociaux et une partie de la TVA acquise devra être remboursée.
- Ralentisseurs et marquage au sol
- L'éclairage public « chemin du stade »
- La restauration de la façade de la chapelle de La Bouysse.
- Des travaux d'entretien et de remise en état sur le terrain de foot.
- Le versement à la communauté de communes de l'attribution de compensation pour les années 2012 et 2013.
- Le budget « dépenses personnel communal » est augmenté du fait de la titularisation d'un agent en septembre 2012. Un autre sera en août 2013. Un troisième agent verra sa durée hebdomadaire passer à 30 heures au lieu de 24.5 h en raison de l'augmentation des effectifs à l'école. Un quatrième agent percevra à compter de mai une bonification indiciaire de 10 points. En plus de ces agents titulaires, des contrats aidés d'insertion « contrat d'accompagnement à l'emploi » et « emploi avenir » sont en cours, un autre emploi avenir pourrait être créé en septembre 2013 suite à la réforme des rythmes scolaires.

Pour cette nouvelle réforme, une recette de 90 € par élève sera versée par l'Etat soit environ 15 000 €.

- La participation des communes extérieures qui n'ont pas d'école dont les enfants sont scolarisés à Salvagnac est fixée à 1 000 € pour la rentrée scolaire 2013/2014 (39 Elèves connus à ce jour) (art. 74748 RF)
- Sur la recette précédente, la commune versera à la caisse des écoles une participation de 85 € par élève domicilié hors de la commune : art 6558.
- La subvention communale à la caisse des écoles est de 13 345 € (85 € \* 157 élèves connus ce jour) : art. 65736I

# VOTE DES TAUX D'IMPOSITION ET DU BUDGET PRIMITIF 2013 DE LA COMMUNE

## VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal par 13 voix pour, 0 contre et 0 abstention fixent les taux d'imposition 2013 identiques à ceux de 2012, comme suit :

	TAUX 2012	TAUX 2013
Taxe d'habitation	15.72 %	15.72 %
Taxe foncière bâti	30.89 %	30.89 %
Taxe foncière non bâti	100.48 %	100.48 %

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal par 12 voix pour, 1 contre, 0 abstention adoptent le budget primitif de l'exercice 2013 équilibré et arrêté comme suit à 985 375 €uros en section de fonctionnement et à 802 881.50 € en section d'investissement.

## SUBVENTIONS 2013

Monsieur le Maire précise qu'il a été inscrit au budget primitif 2013 en dépenses de fonctionnement à l'article 6574 « subventions » la somme de 18000 €. La commission du tissu associatif devra se réunir pour étudier les diverses demandes de subventions des associations et un rapporteur de cette commission remettra les conclusions à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

## VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2013

Une nouvelle opération est programmée : Etude pour le complément du diagnostic du réseau d'assainissement pour un montant de 10 345 €.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal par 13 voix pour, 0 contre, 0 abstention adoptent le Budget Primitif de l'exercice 2013 équilibré et arrêté comme suit : à 86 808 €uros en section de fonctionnement et à 99 079 € en section d'investissement.

## VOTE DU BUDGET LOTISSEMENT DU PARC 2013

Monsieur le Maire explique qu'il a rencontré avec Monsieur VILLARET l'Architecte des Bâtiments de France afin de revoir le règlement. Des modifications ont été apportées comme la non obligation de la mitoyenneté des maisons et l'exposition au sud.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal par 12 voix pour, 1 contre, 0 abstention adoptent le Budget Primitif de l'exercice 2013 équilibré et arrêté comme suit : à 568 214 €uros en section de fonctionnement et à 467 348 € en section d'investissement.

## VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2013 DE LA CAISSE DES ECOLES

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal par 13 voix pour, 0 contre, 0 abstention adoptent le budget primitif de l'exercice 2013 équilibré et arrêté comme suit : à 21 299.00 € en section d'exploitation et à 0 € en section d'investissement.



## STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL ALIMENTATION EAU POTABLE DE LA MOYENNE VALLEE DU TARN

Compte tenu de la fusion des Syndicats d'alimentation en eau potable des Barrières et de la Moyenne Vallée du Tarn et du rattachement de la commune de Lisle sur Tarn, des nouveaux statuts ont été rédigés et notifiés à chaque commune membre de ce syndicat.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal se prononce favorablement sur ces nouveaux statuts



## RAPPORT DU COMMISSAIRE ENQUETEUR RELATIF AU PLAN LOCAL D'URBANISME

Monsieur le Maire remet à chaque Conseiller Municipal les observations et conclusions écrites par le Commissaire. Le rapport a été adressé aux différents services associés. Ceux-ci donneront leur avis et la commission du PLU de Salvagnac devra ensuite se réunir avant la transmission à Madame la Préfète.



### CHANTIERS AVEC L'ASSOCIATION CITRUS

Du 21 au 29 mai 2013, 27 stagiaires avec 3 formateurs seront présents sur la commune.

Ils exercent trois demi-journées de travaux : aménagement d'un passage aux sourigous, pose de la clôture des jardins partagés et entretien des outils du conservatoire de l'outillage.

Du 25 juin au 17 juillet 2013, une dizaine de jeunes internationaux comme l'année précédente aménageront le mur du jardin du couvent.

### EXERCICE MILITAIRE

Monsieur le Maire a remis dans chaque dossier des Conseillers Municipaux une note informant que le 4<sup>e</sup> régiment Etranger de Castelnau-d'Aude effectuera un exercice militaire dont le thème est l'entraînement en milieu urbain. Cet exercice aura lieu le lundi 03 juin 2013 de 13 à 17 heures.



### COMPOSITION DES CONSEILS COMMUNAUTAIRES

Dans la perspective des prochaines élections municipales, les Conseils Municipaux doivent délibérer avant le 25 mai 2013 pour la composition du conseil communautaire qui servira de base aux élections de mars 2014. La répartition des sièges doit tenir compte de la population de chaque commune. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, fixe le nombre de sièges à 6 délégués représentant la commune de Salvagnac.

Monsieur le Maire propose que ces délégués soit le Maire, les Adjoints et Monsieur VILLARET Bernard, Conseiller Municipal.

Aucune objection n'étant faite pour cette proposition, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte que M. MIRAMOND Bernard, Mme BONZOM Danièle, Mme LAGARRIGUE Christel, Mme CORNAC Michèle, M. RAYMOND Yves et M. VILLARET Bernard soient les délégués pour le conseil communautaire qui se mettra en place au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

### RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Monsieur le Maire informe que le projet d'organisation du temps scolaire de l'école qui appliquera les dispositions de la réforme sur les rythmes scolaires à la rentrée 2013 doit parvenir à Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale avant le 30 avril 2013. Deux Conseils d'Ecole ont permis de recueillir l'avis de parents et des enseignants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer les horaires comme suit :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin de 9h00 à 12 h00	= 15 heures
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 15h45	= 09 heures

TOTAL ENSEIGNEMENT 24 heures

Les mardi et jeudi de 16h00 à 16h30, des activités pédagogiques complémentaires seront mises en place

### TOUR DE TABLE

> Pascal BENESCHI : entretien de la route qui va chez Mme GOLSSE à Saint Angel et délimitation des places de stationnement pour handicapés.

> Bernard BOULZE : importante dégradation des routes par les pluies de cet hiver ; prévoir remise en état.

> Roland BALARAN : les propriétaires devraient faire une déclaration en mairie avant la coupe des bois et surtout avant le transport de ces bois qui détériore souvent les voiries. Voir pour dresser un procès-verbal avant et après la coupe.

> Yves RAYMOND :

Le 26 avril 2013 : passage du tour auto, 250 voitures traverseront le village de Salvagnac.

Le Maire de La Flamengrie indique que tout est prêt pour le transport de la Marianne pour son moulage. Le retour devra être impératif pour le 14 juillet.

Réunion de ma commission « numérotation des rues » : point important concernant l'appellation des bâtiments communaux.

Il propose de nommer l'ancien presbytère « CARLUS Adrien », il s'agit de l'ancien maire qui l'a construit.

SÉANCE LEVÉE A 23h25

Bernard MIRAMOND



Roger Balaran est né le 20 avril 1928 dans une famille d'Agriculteurs de Montgaillard. À l'âge de 12 ans, avec ses frères ils rentrent de plain-pied dans la réalité de la guerre où les enfants découvrent l'absence d'un père et deviennent adultes sans le vouloir, ou sans le savoir. Adultes, parce que confrontés à la dure réalité d'un quotidien, il faut vivre, il faut survivre, il faut travailler jeune homme, 12

# Roger Balaran nous a quittés

ans plus tard en 1952, il épouse Jeannette, la famille se compose et s'agrandit avec Bernard, Roland, Annie, Jean Claude et Monique sous le regard protecteur d'Ernest et d'Alice les parents de Jeannette. Vivre, c'était le travail d'alors, à la campagne : le lait, la vigne, les labours et tout le reste de l'aube au soir. Il fallait aussi donner de l'attention et du temps aux autres parce qu'on avait aussi besoin des autres et de l'attention de chacun.

Roger, c'était ça, « Le laboureur et ses enfants », l'esprit d'une fable de La Fontaine. Mais aussi le partage, du temps gagné pour l'avenir, pour que le monde ne soit pas pour ses enfants qu'une inéluctable superposition d'égoïsme.

En 1971, il est élu Conseiller Municipal avec Paul Favarel, Maire.

Puis, de 1977 à 1995 avec Jean Lauzeral. 24 ans de vie pour la collectivité locale. J'ai siégé pendant 6 ans à ses côtés. Et je sais que pour lui, cet engagement qui pour certains n'a qu'une valeur d'aboutissement personnel, représentait sa fierté de porter les valeurs Républicaines. Plus discrètement, mais avec la même ferveur il a été membre du Club de Foot de Salvagnac, de l'Association des parents d'élèves, des Associations de chasse ou de la Pêche.

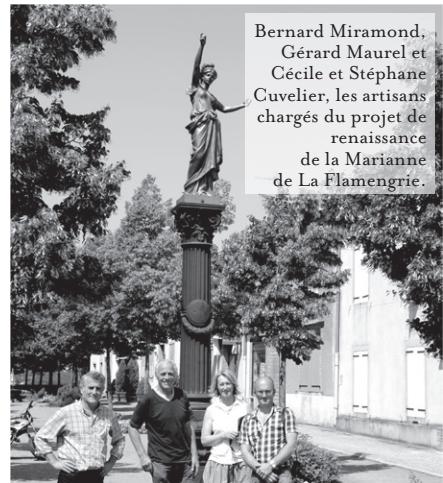
Quand je vous parlais de ce vieux laboureur, père sage, à l'instar de La Fontaine, c'est qu'il a su transmettre son engagement et ses passions à ses enfants et petits enfants, vous les croiserez, comme je les ai croisés et je suis sûr que vous reconnaîtrez son sillon.

Bernard Miramond

# Le Voyage de Marianne

On nous avait prévenus ! Marianne avait envie de vacances depuis qu'elle avait vu les visiteurs des provinces du Nord venus la mesurer et photographier sous toutes les coutures.

Eh bien c'est chose faite depuis le 30 mai quand Cécile et Stéphane Cuvelier, artisans sculpteurs



d'Obies dans le Nord, sont venus la prendre en charge pour aller la confier à la fonderie Paumelle dans la Marne qui doit en réaliser une copie conforme.

Après une petite trajectoire aérienne, elle a été emmaillotée avec grand soin et installée dans une fourgonnette d'aspect anodin, pour éviter les risques d'une mésaventure comme en a connu sa cousine de La Flamengrie en 2008.

Et la voilà maintenant revenue après quatre semaines loin des Salvagnacois, dont certains même l'ont crue partie définitivement aux mains de personnes mal intentionnées. Qu'ils soient rassurés, notre Marianne est à nouveau sur sa colonne d'où elle continuera, pour bien longtemps nous l'espérons, à veiller sur ses Républicains de concitoyens en leur montrant... on peut le



penser... le chemin de la sagesse de sa main fièrement levée.

Ce voyage aura t'il été couronné de succès ? Nous le saurons aux prochaines nouvelles que nous ont promises Cécile et Stéphane Cuvelier et Régis Grémont Baumann, le Maire de La Flamengrie quand ils découvriront la jumelle de Marianne.

PS. Pour ce déplacement dans la Marne, notre Marianne a été assurée pour 35 000 €, représentant la valeur de fabrication d'une nouvelle statue.

Le Comité



# Remue méninges à la bibliothèque : une réussite !

Par une belle soirée de juillet, la bibliothèque a installé ses quartiers dans le jardin du couvent pour son premier 'remue-méninges'. En même temps qu'une animation nouvelle, cette soirée était une façon originale de mettre en valeur le beau travail de lifting du mur intérieur, effectué par l'équipe de jeunes volontaires internationaux Citrus lors de leur chantier du 26 juin au 16 juillet. Mais 'qu'ès aquò' le remue méninges ? Un quizz tout simplement ! Ce fut une réussite. Les participants ont formé des équipes qui se sont affrontées autour de questionnaires très divers : littérature, sports, sciences, histoire locale, etc.

Le fil rouge autour de Monsieur Jean de La Fontaine nous incitera peut-être à réviser car toutes les morales de ses fables ne sont presque plus imprimées...dans nos méninges ! De délicieuses pâtisseries ont agrémenté la soirée pour le plaisir de tous.

A la demande des participants, nous recommencerons, c'est promis !

Danièle

Merci à tous les bénévoles pour leur participation, tant pour la préparation des questionnaires, que pour la réalisation des pâtisseries et l'installation (éclairage, sono) dans le jardin du couvent.

Georgette

**Vendredi 26 Juillet 2013**

20 h 30 - Jardin du couvent

Participation  
Individuel: 3 €  
Par groupe de 4: 10 €  
GRATUIT jusqu'à 16 ans

Bibliothèque Municipale  
Du Pays Salvagnacois

# Culture et Tourisme en Pays Salvagnacois : « Les belles heures d'été de la Souriguette »

Après l'exposition en mai des photographies « Insolite » de Jihem Paix, les habitants de la région et du canton, sans oublier les touristes de passage, ont pu apprécier dès le mois de juin les toiles de Jean Barbelanne associées aux luminaires d'Anne Solenn Bossé. Jean Barbelanne exposait « REGARD », des toiles nous offrant les couleurs de sa palette qui sont éclatantes, puissantes, explosives. Les lignes sont épurées, il n'y a pas de premier plan, tout semble paisible dans ces paysages malgré



l'opposition tranchée entre ciel et terre, entre figuratif et abstrait. Ses peintures attirent notre regard qui glisse, s'enfuit et revient chargé d'émotions.

« Lumières », présentait quelques belles œuvres très originales d'Anne Solenn Bosse, créatrice de luminaires en métal. L'artiste s'est initiée auprès de Simon Charbonnier, dinandier d'art, au travail du cuivre qu'elle affectionne pour ses reflets caractéristiques apportant une touche chaleureuse. Elle utilise aussi le zinc pour sa robustesse qui permet une confrontation avec la lumière et un design épuré. La saison de la Souriguette s'est terminée avec la très belle exposition de Flor.B qui présente « Profils ». Les longues lignes de ses tableaux nous ouvrent des horizons infinis en même temps qu'elles emprisonnent des instants de

vie, comme figés. Tombée dans la peinture dès l'enfance, Flor.B a construit un radeau à l'aide de quelques crayons de couleur et hissé la grand voile de papier. Tout se mêle, s'entremêle, se croise, s'en-



trocroise, se superpose sans jamais se recouvrir totalement. Cette saison nous aura proposé un voyage artistique rempli de poésie grâce à d'infinites sensibilités d'artistes que nous renvoie leur regard. Et la prochaine saison est déjà dans les cartons, qu'on se le dise ...

Annie Feix et Agnès Cronfalt

# On ne nous dit jamais rien !

« Comment !... C'était hier soir !... Mais je ne le savais pas... Oh j'aurais tant voulu venir, c'était si bien l'an dernier !... »

Quel organisateur d'évènement n'a-t-il pas entendu ce type de réflexion ? Et pourtant nous en avions mis des affiches sur tous les lieux d'affichage, dans les magasins, voire même sur des murs ou des clôtures de particuliers sans toujours avoir une autorisation. Nous en avions vidé des flacons de colle, épuisé des rouleaux de papier collants, enfoncé des punaises, escaladé des talus. Rien n'y fait, même les plus belles affiches n'attirent plus. Les sms, les mails (pardon les courriels) ne sont pas lus ou si vite oubliés...

Que faire ?

Il y aurait bien sûr la solution de l'affichage

électronique, mais je doute que ce soit à l'ordre du jour, quoique...

Alors je propose de relancer le crieur public. Nous devrions trouver facilement le matériel, tambour, baudrier, porte-voix. Il suffit de sélectionner les candidats.

La moustache n'est pas obligatoire mais serait un plus certain. Bien sûr une forte voix serait un atout majeur, mais l'information chantée devrait aussi avoir du succès. On peut aussi user d'artifices comme un déguisement en Gilles de ch'nord ou clown ou.... Alors plutôt que de rechercher des systèmes d'affichage efficaces, qui sera volontaire pour cette nouvelle fonction, peut-être devra-t-on se tourner vers le père Noël ????

Bernard VILLARET

## Note à l'attention des propriétaires de chevaux

L'Institut français du cheval et de l'équitation, établissement public placé sous la tutelle des ministères chargés des sports et de l'agriculture est l'opérateur de l'Etat pour sa politique relative aux équidés et ses utilisations. Parmi ses missions, l'IFCE assure la traçabilité des chevaux en enregistrant les équidés, leurs propriétaires et leurs lieux de détention dans la base de données SIRE (Système d'information relatif aux équidés).

En cas de crise sanitaire chez les équidés, la rapidité d'action est la clé de la réussite et il est indispensable que tous les lieux de détention situés sur la commune de SALVAGNAC soient enregistrés dans la base SIRE. Cette déclaration est obligatoire par décret n° 2010-865 du code rural du 23 juillet 2010. Aujourd'hui, un seul détenteur s'est déclaré à SALVAGNAC mais il est probable que certains lieux ne soient pas encore déclarés ! C'est pourquoi nous sollicitons votre aide afin de relayer l'information auprès des détenteurs d'équidés non déclarés. En insérant par exemple une information dans votre bulletin municipal, ou en contactant les détenteurs connus, vous contribueriez à créer un réseau sanitaire efficace pour l'ensemble des équidés et particulièrement ceux hébergés sur votre commune. La déclaration concerne tout lieu où sont hébergés de façon permanente ou temporaire des équidés (cheval, poney ou âne) : pré, structure équestre, foirail, etc. Le détenteur, personne responsable d'un de ces lieux, doit se déclarer auprès du SIRE qu'il soit professionnel ou particulier, propriétaire ou non

des équidés hébergés, et quelle que soit l'utilisation des équidés détenus (exception : les cliniques vétérinaires).

La déclaration est une démarche simple, avec deux possibilités de déclaration :

- >> Sur internet : Le détenteur se connecte sur le site [www.haras-nationaux.fr](http://www.haras-nationaux.fr) et clique sur le bouton détenteur à droite de l'écran sur la page d'accueil du site. (Accès direct : <http://www.haras-nationaux.fr/demarches-sire/detenteurs-dequide.html>)
- >> Par papier : Le détenteur renvoie le formulaire joint à ce mail ou disponible sur demande au SIRE. (Tél : 0811 90 21 31. Courriel : [info@ifce.fr](mailto:info@ifce.fr). Adresse : Route de Troche - BP3 - 19231 Arnac Pompadour Cedex).

Pour vous accompagner dans la diffusion de cette information, vous pouvez télécharger différents documents en cliquant sur les liens ci-dessous:

- >> le formulaire de déclaration et la fiche démarche explicative à faire suivre aux détenteurs en format électronique ou papier
- >> un communiqué de presse pour plus d'informations sur cette démarche
- >> une affiche pédagogique expliquant l'importance des démarches de traçabilité relatives aux équidés.

*Bureau traçabilité – SIRE. Institut français du cheval et de l'équitation  
Ligne accueil : 08 11 90 21 31 (9h-17h au prix d'un appel local).  
Fax : 05 55 97 10 40 - <http://www.haras-nationaux.fr>*



# Conservatoire de l'Outillage



On craignait le mauvais temps après un printemps aussi pluvieux. Il a fallu sortir le panama et autres chapeaux de paille. La journée d'ouverture du 16 juin a eu du succès. La nouvelle formule avec l'association CIVAM a donné grande satisfaction : les porcelets farcis et rôtis à la broche étaient parfaits.

Avec la chaleur extérieure, les visiteurs ont apprécié la fraîcheur du musée et l'exposition sur le bois. Tout l'été les visites continuent avec de nombreux groupes familiaux ou des associations, en particulier les voitures anciennes ou les motos qui font halte aux Barrières sur leur itinéraire de randonnées. Les centres aérés et les écoles apprécient le programme ludique que nous proposons aux enfants, avec possibilité de pique-nique et jeux. Ces visites d'enfants font souvent suite à des actions de promotion directe de l'association auprès des responsables, et surtout à la divulgation par les visiteurs satisfaits. Enfin nous vous conseillons de réserver votre

place pour la soirée occitane du samedi 10 novembre (à partir de 19 h) avec marquise, châtaignes, vin nouveau, pâte de coing et surtout ali-got-saucisse pour le repas. A partir de 22 h. comme d'habitude, tout le monde pourra s'essayer aux danses folkloriques avec l'aide des danseurs animateurs de Brin d'Air d'Oc  
Informations au : 05 63 33 55 07 ou 06 86 79 87 72  
site : [www.copb81.f](http://www.copb81.f)

Bernard Villaret



## Infos Associations

La vie associative dans notre commune et dans notre canton est très active, ce qui est pour notre zone rurale, une richesse.

Beaucoup d'animations, cela signifie beaucoup de communication, et aussi souvent un besoin de support important. Support sous forme logistique de la part de la collectivité avec le prêt de matériel ou la mise à disposition temporaire ou permanente de lieux publics, mais aussi sous forme de subventions en bonnes espèces sonnantes et trébuchantes. Et tout cela nécessite bien souvent de respecter certaines règles vis-à-vis de la collectivité, voire de la réglementation, dont nous vous faisons ci-dessous un petit rappel :

› **Les photocopies.** Elles peuvent être faites à la mairie avec un code affecté à l'association. Les copies en noir-et-blanc sont uniquement comptabilisées au moyen du code de l'association. Les copies couleur sont payantes.

› **Les demandes de subvention.** Elles se font au moyen d'un imprimé Cerfa n°12156\*03 disponible au secrétariat de la mairie ou téléchargeable sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr). Leur attribution est encadrée par la loi. Déposées obligatoirement avant le mois de mars pour pouvoir être prises en compte dans le budget annuel, elles sont étudiées par la commission du tissu associatif qui propose les attributions au Conseil Municipal. En principe une subvention est attribuée au titre d'une action d'intérêt local ou cantonal, et non pour assurer le fonctionnement de l'association. Ce dernier doit être couvert par les cotisations des adhérents.

› **Le calendrier des animations.** En matière de communication le calendrier des animations est un lien essentiel entre les acteurs

associatifs et les habitants du canton. Ce calendrier est destiné à être diffusé jusqu'à l'échelon départemental, et même au-delà via les sites Internet. Depuis quelques semaines la procédure d'information avec l'office de tourisme a changé. Précédemment il suffisait d'appeler l'office aux Sourigous (bureau d'information touristique de Salvagnac - BIT), et l'affaire était faite. Désormais il sera nécessaire pour chaque association désirant faire la publicité de son animation de transmettre à [salvagnac@tourisme-vignoble-bastides.com](http://salvagnac@tourisme-vignoble-bastides.com) ou de déposer au bureau d'information touristique de Salvagnac la fiche « animations associations » présentée ci-dessous. Cette fiche est disponible sur demande à la mairie ou au BIT de Salvagnac.

Dans un prochain numéro, nous parlerons de la mise à disposition de locaux ou de matériels municipaux et de la contribution des associations à la rédaction de l'écho du Tescou.

Nous parlerons aussi très prochainement d'un projet de forum des associations qui pourrait se tenir au moment de la rentrée scolaire afin de dynamiser le tissu associatif en le faisant connaître aux nouveaux arrivants, mais aussi aux anciens Salvagnacois qui n'ont pas toujours la bonne information. En attendant, et aussi dans le cadre de ce projet, tous les présidents d'associations sont invités à transmettre au secrétariat de la Mairie les données actualisées de leur association : nom, siège, contacts, téléphone, courriel, site Internet, membres du bureau ou du conseil d'administration, etc. Cela nous permettra de commencer la mise à jour du catalogue des associations Salvagnacoises.

Y. Raymond



# Un vent interculturel a soufflé à nouveau sur le jardin du couvent de Salvagnac

Si vous étiez à Salvagnac l'été dernier, vous vous souvenez certainement de l'équipe restaurant le mur du jardin de l'ancien couvent. Turquie, Corée, Russie, Tchéquie, Slovaquie, Taiwan, Maroc, France : autant de pays étaient représentés par une douzaine de jeunes volontaires ayant parfois traversé le monde entier pour consacrer trois semaines de leur temps libre à ces travaux solidaires. Le mur du jardin du couvent en face des tours du château a ainsi presque retrouvé son éclat d'autan, et le maire, Bernard Miramond, déclarait que « cette expérience d'une rencontre avec des jeunes gens issus de pays étrangers et de cultures très différentes de la nôtre, aura permis de mettre en valeur les principes de fraternité et de solidarité auxquels la commune est très attachée ». Suite à cette expérience très positive autant au plan patrimonial que dans le domaine des relations humaines et sociales, il a été décidé d'ouvrir les portes du village à un deuxième chantier international cet été. Préalablement, la commune a eu le plaisir d'accueillir une trentaine de volontaires pour une semaine dédiée à la formation des animateurs de chantiers internationaux de l'association Citrus du 22 au 29 mai. Zara, volontaire Arménienne, et Adélaïde, originaire de Normandie, qui faisaient partie de l'aventure pour apprendre les ficelles du métier, ont animé le chantier du

27 juin au 16 juillet à Salvagnac. Un pot d'accueil à l'initiative de la mairie a eu lieu le 27 juin à 19h sous la halle, où le groupe de volontaires internationaux, deux coréennes, deux Thèques, une Zambienne, une Arménienne et une Française, et les habitants du village ont pu faire connaissance. Les sept volontaires

tionales. Un autre moment fort fut le repas international le lundi 15 juillet ouvert à tous et offert par l'équipe avant le départ vers leur pays d'origine, ou bien des vacances, ou encore de nouveaux chantiers. A cette occasion un « Savonnier », arbre de la sagesse et de l'amitié a été planté dans le jardin du couvent. Les parti-



ont travaillé tous les matins sous la conduite attentionnée de Bernard Villaret, et avec les conseils spécialisés de Roger Blanc. Les après-midi et les week-ends étaient dédiés à des visites de la région, à la rencontre de la population Salvagnacoise et au partage de moments interculturels. Dans ce cadre, Colin et Anne Painter ont organisé une soirée internationale dans leur maison du village où la communauté britannique a pu rencontrer les volontaires interna-

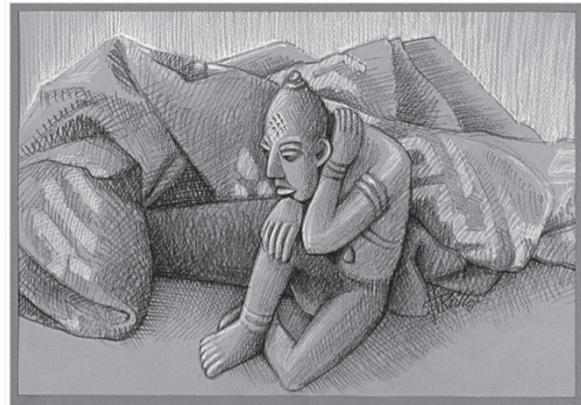
cipants se sont pliés à la tradition des vœux enfermés dans une bouteille scellée enfouie sous l'arbre.

*L'association Citrus, délégation du mouvement de Solidarités Jeunesse en Midi Pyrénées, organise des chantiers avec des volontaires internationaux avec comme objectif de promouvoir la paix et l'amitié entre les peuples. Les partenaires de ces projets de chantier sont les communes, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, le Conseil Régional de Midi-Pyrénées et la Direction Régionale des Affaires Culturelles.*



# L'Art en Pays Salvagnacois 2013

Pour sa dix-huitième édition du 30 juin au 4 août, l'Art en Pays Salvagnacois recevait comme invité d'honneur, Jean Louis Reilles, artiste dessinateur et graphiste Tarnais. L'exposition intitulée «Du Trait à la Couleur», est organisée par l'association Culture et Tourisme en pays Salvagnacois pour le compte de la municipalité. Elle a ouvert ses portes dans la mairie le 30 juin au cours d'un vernissage qui réunissait de nombreux invités sous la halle de mairie après que l'artiste leur ait fait les honneurs de son exposition. L'artiste traite ses sujets de manière différente selon qu'ils sont reconnus ou moins conventionnels. Les premiers sont traités en un croquis rapide à l'aide d'une mine de plomb ou de graphite, les seconds sont plus personnalisés avec des crayons de sanguine ou de pierre-noire, parfois rehaussés de craie blanche sur papier de couleur. Pour aller plus loin dans cette quête artistique où Jean Louis Reilles valorise plus la forme lorsque le fond devient commun, il ajoute la couleur au dessin. Ainsi un sillon de labour, des cailloux sur le sol, des traces de



L' Art en Pays Salvagnacois XVIII

**DU TRAIT A LA COULEUR**  
Jean-Louis Reilles

Couleurs Afrique - Dessin

pneus, des cassures dans le goudron ou toutes choses reconnues comme sans intérêt arrivent par le dessin à prendre valeur artistique. Pour résumer son art et son œuvre, Jean Louis Reilles déclare : «j'aime bien traiter avec légèreté les sujets d'une beauté évidente et trouver une beauté singulière dans des sujets reconnus pour en être dépourvus ; c'est là la grande vertu du dessin où la grandeur de l'œuvre naît souvent de la modestie du sujet». Partant de simples dessins au crayon dans les escaliers de la mairie, les visiteurs ont pu découvrir peu à peu l'étendue de l'art de Jean Louis Reilles dans les couloirs et les salles de la mairie.

## Lundi 12 Août Loto du C.C.A.S

Pour la quatrième année consécutive, le loto du Centre Communal d'Action Sociale organisé par l'Union Associative Salvagnacoise avec l'association des artisans et commerçants et d'autres associations de la commune, se déroulera le lundi 12 août à partir de 20 h 30 sur les



des joueurs ! Nous vous attendons nombreux pour soutenir cette belle cause ! Cette année encore, nous comptons sur vous ! Bonnes vacances à tous.

*L'équipe du C.C.A.S*



allées Jean Jaurès.

L'an passé, grâce à votre générosité, nous avons recueilli 2400 €. Cette somme nous a permis d'aider des familles en difficulté sociale. Pour que ce loto soit une réussite, il faut évidemment des lots sympas, des bonnes volontés pour nous aider, mais surtout

**LOTO DE PLEIN AIR**  
Organisé par l' U.A.S.  
L'Union Associative Salvagnacoise  
Au profit du C.C.A.S de Salvagnac  
Centre Communal d'Action Sociale

**Lundi 12 AOÛT 2013**

Allées Jean Jaurès **SALVAGNAC\*** Tarn

**20 h 30**

**Lots d'été**

Barbecue - Parasol  
Transat - Grillades...

Et de nombreux autres lots ....

Venez NOMBREUX soutenir le  
Centre Communal d'Action Sociale de  
SALVAGNAC

\* En cas de  
mauvais temps, le  
loto aura lieu à la  
Salle Omnisports

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique.

# Un Critérium cycliste d'été, Salvagnac à l'heure de la « petite reine »

Dimanche 4 août, pour l'avant-dernière journée des fêtes générales, le « Saint Sulpice Vélo Sport » met sur pied, en partenariat avec la commune, le comité des fêtes et les associations qui voudront bien participer à l'organisation, un critérium cycliste qui verra se mesurer quelques valeurs régionales.

L'épreuve sportive proprement dite se déroulera sur deux heures, de 18 heures à 20 heures le long du circuit de 2 Km 100 que le tour du Tarn cadets parcourt pour son « contre la montre » tous les ans début juin.

Le départ sera donné à 18 heures dans l'avenue Caraven Cachin entre le garage et la maison de retraite depuis le podium de la région Midi Pyrénées. Les coureurs tourneront à la pharmacie dans la rue Gérard Roques avant d'emprunter le chemin du stade. Ils remonteront ensuite dans le village par le chemin de Pelot et l'avenue Caraven Cachin. L'arrivée se fera devant le podium avenue Caraven Cachin.

Un arrêté municipal règlementera la circulation et le stationnement pour cette fin de journée. La circulation sera interdite à partir de 14 heures sur le circuit, et jusqu'à la fin de l'épreuve. L'accès au village par la rue Gérard Roques et l'avenue Caraven



Cachin sera interrompu aux alentours de 17 heures. L'arrêté interdira en particulier le stationnement de tous véhicules sur le parcours à partir de 12 heures pour laisser le temps d'installer la sécurité de la course et évacuer les véhicules retardataires. L'organisation détaillée et les contraintes pour la circulation seront diffusées par voie de presse quelques jours avant la course.

## CARSAT Midi-Pyrénées Midi Premium, votre agence retraite en ligne

**« Faciliter la vie des assurés, leur offrir davantage de services et un canal de communication supplémentaire : telle est la vocation de Midi Premium, la toute nouvelle agence en ligne de la Carsat Midi Pyrénées ».**

La caisse d'assurance retraite et de la santé au travail de Midi-Pyrénées développe un nouveau service en ligne qui répond à une forte demande du public : simplifier et moderniser les démarches administratives. Midi Premium est une agence retraite en ligne qui vient compléter des services tels que la prise de rendez-vous en ligne ou l'entretien par webcam avec un conseiller retraite.

Concrètement, Midi Premium est ouvert aux assurés, salariés, retraités, employeurs, etc. Pour bénéficier des offres de Midi Premium, il suffit de s'inscrire

à partir du site de la Carsat [www.carsat-mp.fr](http://www.carsat-mp.fr). Un espace personnel, sécurisé et totalement gratuit est à la disposition des assurés. Désormais il est possible d'effectuer ses démarches à distance sans avoir à se déplacer, ni téléphoner. On peut facilement transmettre et visualiser des documents, être en contact, poser des questions et tchater avec Cécile, une e-conseillère. Par ailleurs, une e-communauté permet à chacun de partager ses opinions sur les métiers, les services et les actualités de la Carsat.

Comme tous les services de l'opérateur retraite du régime général, ce service est gratuit et disponible 24h/24 et 7j/7.

Ne vous déplacez plus, la Carsat vient à vous !

*La Carsat est un service de la Sécurité Sociale.  
2, rue Georges Vivent - 31065 TOULOUSE Cedex 9*



# Calendrier des animations 2013

## AOUT

### Du 30 juillet au 4 Août

SALVAGNAC  
L'ART EN PAYS SALVAGNACOIS XVIII, "DU TRAIT A LA COULEUR", dessins de Jean-Louis Reilles. Mairie de Salvagnac Contact Culture et Tourisme 05 63 33 50 18.

### Du 12 juillet au 11 août

SALVAGNAC  
EXPOSITION « PRO-FILS » DE FLOR. B à la Souriguette des Sourigous. Culture et Tourisme en Pays Salvagnacois.

### Jeu 1er

BEAUVAS SUR TESCOU  
MARCHE GOURMAND, uniquement des agriculteurs avec leur production locale. à partir de 17h, Organisé par l'association Los Crinko Soupapos

### Du 2 au 5

Fêtes de Salvagnac organisées par le Comité des fêtes.

### Jeu 8

BEAUVAS SUR TESCOU  
SEBASTOPOL EN CONCERT Théâtre Municipal de Verdure. en plein air, 20h30- Gratuit. Contact : Association Entre Coulerc et Verdet 05 63 40 59 31

### Dim 11

SALVAGNAC  
RANDO AUTOUR DE SALVAGNAC avec le Tescou en Marche. Parcours de 12 km. Dégustation avec les producteurs du marché. Accueil à 8h45, Tarif 4€/pers. 2€/enfant jusqu'à 10 ans. Contact et réservation : Bureau d'Information Touristique de Salvagnac 05 63 33 57 84 ou Gaillac 05 63 57 14 65.

(18)

### Lun 12

SALVAGNAC  
LOTO AU PROFIT DU CCAS. Allées Jean Jaurès à 20h30 Organisé par l'Union Associative Salvagnacoise en partenariat avec les commerçants et d'autres associations salvanacoises.

### Sam 17 & Dim 18

COURSE DE 2CV CROSS AU TERRAIN DES PLANETS. Organisé par l'Auto cross Salvagnacois.

### Ven 23, Sam 24, Dim 25

BEAUVAS SUR TESCOU FETES GENERALES.

**Ven :** 20h balade au clair de lune & soupe à l'oignon, 22h : initiation à la danse occitane avec Lo Reviscol

**Sam :** 14h30 concours amical de pétanque, 21h repas au village 7 €/5-10ans - 13 €/adulte, Tél. 05 63 40 50 50 / 06 33 17 73 10, 22h30 disco Pronight.

**Dim :** 8h30 rando VTT sur les coteaux tél. 06 33 23 70 67, de 14h à 18h balade en poney, 14h30 concours amical de pétanque, 19h apéro grillade, 21h30 défilé des "Emeuraudes du Pays Salvagnacois", 22h30 disco Event'Ciel et feu d'artifice. Animations foraines durant les fêtes.

### Dim 25

BEAUVAS SUR TESCOU  
LA RANDO DES COTEAUX à VTT  
2 circuits 30 km (+700m) et 55 km (+1100m),  
8h, point de départ place du boulodrome, inscriptions 5 €, départ libre  
Contact : 06 33 23 70 67  
<http://vetete.com/13912>

## SEPTEMBRE

### Sam 14 & Dim 15

SALVAGNAC  
JOURNÉES DU PATRIMOINE. Visites du Conservatoire de l'outillage et de l'église et son Trésor d'Art Sacré. Dimanche après midi animé par un concert d'orgue.

### Dim 15

SALVAGNAC  
VIDE GRENIER  
2 €/mètre  
Organisé par l'association AMIS : 05 63 40 55 07. (HR)

## OCTOBRE

### Dim 6

SALVAGNAC  
RANDO SANTE MUTUALITE avec le CDRP 81 et le Tescou en Marche Inscriptions et réservations CDRP81, tél. 05 63 47 73 06. [www.randonnee-tarn.com](http://www.randonnee-tarn.com)

## NOVEMBRE

### Sam 9

LA SAUZIÈRE ST JEAN SOIRÉE OCCITANE DU CONSERVATOIRE DE L'OUTILAGE DU PAYS DES BASTIDES. à partir de 19 h - Aligot Saucisse et Châtaignes. Vin nouveau et soupe à l'ail. Danses Occitanes avec « Brin d'Air d'Oc ». Reservations 05 63 33 55 07 et 06 86 79 87 72

## DÉCEMBRE

### Dim 15

MARCHÉ DE NÖEL

# Les Fêtes Générales 2013

Elles se dérouleront cette année du 2 au 5 août.

Au programme de ce Festiv'été

Vendredi 2 août à 14 heures, la Pétanque Salvagnacoise organise un concours en doublette. A 20 heures le traditionnel repas moules frites (13€ - inscriptions au 06 19 59 65 07), qui sera suivi vers 22 heures d'un bal avec l'orchestre Klein. Le lendemain, samedi 3 août, à 14 heures, concours de pétanque en doublettes organisé par le comité des fêtes, puis à 16 heures Loto pour les enfants sous la halle de la mairie, organisé par l'association Elans. A 22 heures, disco mobile avec Impack't. Dimanche 4 août, Sandrine et son Etincelle animeront le bal musette dès 15 heures. Puis à 18 heures sera donné le départ du critérium cycliste, nouveauté 2013 au programme des animations des fêtes générales. Les coureurs s'élanceront pour deux heures de course de l'avenue Caraven Cachin à hauteur de l'ancienne poste vers le chemin du stade, avant de revenir en ville par le chemin de Pelot. A 20 heures, remise des récompenses aux vainqueurs, puis à 22 heures, concert rock avec Abyss. Enfin lundi 5 août, de 19 h à 22h30, apéro concert avec Rip-it Encore, ensemble de Folk – pop – jazz. A 22h30, grand feu d'artifice, puis le groupe cactus terminera la soirée. A noter, que samedi 3 dimanche 4, l'exposition « Du trait à la couleur » de Jean Louis Reilles, sera visible à la mairie, qui sera ouverte pour l'occasion, les permanences étant assurées par l'association Culture et tourisme en pays Salvagnacois.

Yves Raymond



Président(es) : Sarah Lecomte / Nicolas Azemar  
Trésoriers : Florent Lecomte / Alix Couderc  
Secrétaire : Marie-Laure Dalga / Laura Couderc



## LA VIE A PETITE PLAISANCE PROJET AVEC LE BURKINA FASO

L'EPHAD Petite Plaisance s'inscrit dans un projet humanitaire depuis 2011 en parrainant une école du Burkina Faso.



Après les trousse, sacs besaces, pots à crayons réalisés par les résidents en atelier couture puis la collecte de



fournitures scolaires, cette année nous travaillerons sur l'élaboration de livrets éducatifs pour les enfants burkinabés qui porteront sur des thèmes comme la vie à la maison de retraite, la ville, la campagne, les 4 saisons, les arts ménagers.

En parallèle, nous relançons la col-

lecte de fournitures scolaires principalement crayons de couleur, stylos, crayons à papier, gommes.

**Pensez-y !**

Rapprochez vous de l'équipe animation de l'EHPAD pour déposer vos dons, avant le départ du colis prévu en octobre prochain.





# Rando Santé Mutualité

Pour la 2<sup>e</sup> fois à Salvagnac, la «Rando Santé Mutualité» se déroulera le dimanche 6 Octobre. Cette manifestation pédestre ouverte à tout public est organisée en partenariat entre le CDRP 81 (Comité Départemental de Randonnée Pédestre), l'UMT (Union Mutualité Tarnaise) et la Dépêche du Midi. Ces organismes s'appuient sur le club local « le Tescou en Marche » pour l'organisation pratique, en particulier la détermination des sentiers de randonnée et la logistique de la journée. Deux parcours seront proposés : un le matin et un l'après midi.



\*Les chiens jaunes sont les personnels de sécurité sur le pont d'envol des porte-avions

Les randonneurs seront accueillis par un petit déjeuner diététique dans l'attente du départ.

Des conseils de santé pour bien randonner à tout âge seront prodigués par des professionnels, (médecins podologues, rhumatologues, diététiciennes, kinésithérapeutes, etc.) qui animeront des stands installés dans la salle omnisports, lieu de départ des marcheurs.

Venez nombreux. La randonnée, c'est la santé !

## Le Haut Débit par Satellite ?

Le Haut Débit par Satellite est aujourd'hui une des solutions proposées par plusieurs opérateurs. La société Alsatis en collaboration avec Tooway, filiale d'Eutelsat\*, propose d'installer pour essai dans les mairies pendant six mois, une configuration de connexion Internet via satellite dans le cadre de l'opération nationale « Devenez un Cyber Maire ». Un certain nombre de zones blanches étant identifiées et localisées sur notre commune, les installations terrestres ou hertziennes n'offrent pas de solutions pérennes et fiables dans des délais compatibles des besoins de nos concitoyens. La connexion satellite pouvant être une solution pour un certain nombre d'entre nous, le Maire a donné son accord à l'implantation de cette connexion d'essai à la Mairie sur le PC du bureau des adjoints. La démarche donnera la possibilité à tous les Salvagnacois situés en zone blanche qui attendent une solution satisfaisante à leur besoin, ou simplement ceux qui le souhaitent, de tester cette installation et ses caractéristiques. L'installation est prévue d'être mise en service d'ici au 31 août.

D'après nos correspondants, l'accès Internet sur l'innovation technologique majeure que constitue le satellite KA-SAT d'Eutelsat est une solution réputée simple, rapide et qui apporte à chacun une

connexion haut débit de 20 Méga, quel que soit son lieu d'habitation.

A compter de cette date, les personnes intéressées pourront prendre rendez-vous au secrétariat de la mairie pour réaliser l'essai du système et recevoir tous les éléments de réponse à leurs questions, soit directement en contactant Alsatis au 0811 955 910, soit via la documentation disponible en Mairie.

Pour information : Une réunion publique sera organisée à la rentrée par la Mairie et Alsatis afin de répondre à toute demande d'information.

En attendant vous pouvez visiter le site [www.tooway.fr](http://www.tooway.fr)

\*EUTELSAT : Société Européenne de Satellites de Télécommunications





Après le dernier match, joueurs et dirigeants «Rouge et Or» laissent éclater leur joie d'avoir réussi une aussi belle saison devant leurs supporters.

# Rives du Tescou Football Club

## Entretien avec Olivier Lecomte, l'heureux président du Club

Ce premier dimanche de juin, et de soleil enfin, a vu la victoire à domicile des Seniors «Rouge et Or» sur Cordes par 3 à 0, validant ainsi et de belle manière l'accession en Excellence des « Pitchouns », comme aime les appeler leur entraîneur, Patrick Darasse, pour la saison prochaine.

**Président du club depuis neuf ans, vous vivez pour la troisième fois l'accession en Excellence. Que ressentez vous ?**

Tout d'abord de la joie partagée avec l'équipe qui a fait ce joli parcours, et une grande satisfaction d'être à nouveau au plus haut niveau départemental. Mais je reste en même temps bien conscient du challenge qui attend l'équipe senior pour se maintenir dans le groupe des douze à l'issue de la saison prochaine.

**Comment l'équipe a-t'elle vécu cette année et avec quels atouts ?**

Avec beaucoup de pression et d'enthousiasme pendant le long parcours de la coupe du midi jusqu'en 16<sup>e</sup> de finale, puis pour le championnat avec une participation soutenue dans les premiers rôles. L'avant-dernière journée contre Puygouzon était pleine d'incertitudes, mais elle s'est révélée décisive pour prendre définitivement la tête de la poule et accéder à l'Excellence. L'atout majeur de l'équipe a été l'investissement personnel des joueurs et l'excellente ambiance dans le groupe. Un coup de chapeau aussi au team d'entraîneurs, Patrick Darasse et Julien Dalga, qui ont su maintenir tout au long de la saison le niveau technique et la qualité de jeu des Seniors.

**Et maintenant comment comptez-vous aborder la nouvelle saison ?**

Il va falloir relever tous les défis en maintenant la qualité technique et humaine de ce groupe. J'espère aussi pouvoir recruter deux ou trois joueurs du niveau Excellence pour renforcer le jeu de l'équipe en lui apportant de l'expérience supplémentaire. Nos joueurs vont avoir une année dure avec deux défis à tenir : le niveau de jeu et la disponibilité. Je reste toutefois très optimiste car nous commençons la saison avec un groupe bien dans ses crampons !

Pour conclure, je voudrais tout d'abord remercier du fond du cœur les élus et les collectivités qui nous apportent énormément pour permettre au club de jouer sur des surfaces de grande qualité et compatibles de nos enjeux. Je remercie aussi les dirigeants qui encadrent les deux équipes des sept et neuf ans, avec le secret espoir de voir une équipe de 11 ans apparaître sur la pelouse. Il faudra aussi au plan des installations améliorer l'éclairage du terrain, les abords et la capacité d'accueil des vestiaires.

Yves Raymond



# Expos vagabondes 2013 : Une belle cuvée

Dès le mois de septembre se préparent les *Expos Vagabondes* de l'année suivante... Mine de rien, sélectionner plus d'une vingtaine d'artistes, organiser les expositions à travers le canton, communiquer... c'est du boulot : celui de toute une équipe, 9 personnes exactement pour l'édition 2013, pendant plusieurs mois, à une cadence de plus en plus soutenue, à mesure que le démarrage des *Expos* approche.



Mais le jeu en vaut la chandelle, et 2013 témoigne d'une belle maturité dans l'exigence de qualité et de diversité artistiques, dans la fréquentation très élargie et plus dense, dans la limpideur d'une organisation aujourd'hui bien rôdée.

Pour l'équipe des *Expos Vagabondes*, le propos est de partager, en priorité

avec les habitants du canton de Salvagnac, le plaisir de découvrir des œuvres et des artistes. L'objectif d'une fréquentation locale plus soutenue reste un de ceux de la prochaine édition car les citoyens du canton sont encore trop peu nombreux à visiter même si, chaque année, des tentatives sont faites pour rendre la rencontre possible.

Ainsi, l'année dernière, ce sont les vidéos de Stéphane Masson, projetées derrières les fenêtres de la mairie de Salvagnac, dans une vitrine des allées Jean Jaurès, dans une voiture sur la place de la mairie et dans des lampadaires qui ont favorisé la découverte d'une expression artistique.

Cette année, ce sont les gargouilles de Michel Brassac, accrochées aux façades des huit mairies du canton qui ont provoqué surprise, interrogations, émotion... De l'émotion, c'est aussi le sentiment qu'a partagé l'équipe des *Expos Vagabondes*, face à ces huit « maisons du peuple » devenant simultanément et unanimement support de création accessible à tous. Alors merci

aux collectivités, aux maires des huit communes et au personnel municipal qui ont apporté leur soutien au projet.



Les différents livres d'or remplis sur les 12 lieux d'exposition ont témoigné d'un enthousiasme grandissant pour la manifestation, d'une reconnaissance de qualité dans le choix des 23 artistes, du plaisir sincère à rencontrer œuvres et auteurs. Ils fournissent aussi des remarques qui permettront, confrontées à celles des artistes et des bénévoles, d'améliorer encore les éditions à venir.

Alors, rendez-vous est pris pour juillet 2014, pour des *Expos Vagabondes* audacieuses et enchantées, largement visitées et encouragées par des « commissions culture » volontaires et entreprenantes.

*L'équipe des Expos Vagabondes*

## Le Galetas : Réouverture en septembre !

Après cette belle fête « Veille de la Musique » le 20 juin dernier, l'équipe du Galetas toujours soutenue par l'association Places en Fête et la commune de Salvagnac, prépare la rentrée. Une saison aux couleurs chatoyantes et aux propositions éclectiques ! Les maîtres-mots : échange, création, découverte... Voici en guise de mise en bouche, quelques rendez-vous déjà pris :

### CONCERTS

› **Joana Torrès** Guitare-Chant-Cajun

› **La Bretelle** Jazz Musette

› **Jur** Word-rock franco-catalan

› **Soirée Halloween-Blues**

Lecture musicale avec : **Sébastopol Homme-orchestre-blues & Gilles Fossier** sur des textes Lomax + **Jeff Zima** Trash-blues

› **Kestekop II** Electric Motherfolker

### APÉRO-LECTURE PARTICIPATIVE

› **Asso. La Presse à Réaction + O'LIVE Trio Rock Songs**

### ONE WOMAN/MAN SHOW

› **Madame Gina** « Moi Photoshop, non merci »

› **Aël** Ukuléliste récidiviste

### CONTES

› **Oliviero Vendraminetto**

### THEATRE

› **C'est compliqué** par la RIFT CIE

› **Le monde de Jeanne** par la RIFT CIE

› Projets de Résidences

### EXPOSITIONS

› **SÉriographie** Papier Crash Test + soirée DJ

### CONFÉRENCES

› **Aventure en Mongolie** : un voyage astro-géologique

› **La crise énergétique** : origines et perspectives

### › La grande histoire du Vésuve

### ATELIERS À L'ANNÉE

› **THEATRE** adultes/ados/enfants animé par Jean-Hervé Le Ferec

### Écriture

› **Arts Plastiques** enfants animé par Alain Sloninski

### STAGES

› **Écriture** animé par Patrice Caumon

› **Calligraphie** animé par Patrick Cutté

› **Vannerie** animé par Alice Hirlimann

› **Camescope** animé Yan Grill

Vous souhaitez participer à une ou plusieurs soirées, proposer un artiste Bienvenu(e)s !

Contactez Carine au 06 78 30 92 81

<http://galetas.canalblog.com>

Le Galetas, Le Presbytère, Salvagnac (ouverture de sept à juin)

*L'équipe du Galetas*



Un match des minimes à la salle omnisports de Salvagnac pour la saison 2012 - 2013

## Echos du Dragons Basket Club

Le Club de Basket Salvagnacois a tenu son assemblée générale le 21 juin dernier. En préambule le président, Martial CHANDEYSSON remerciait les personnes présentes, notamment M. Philippe Heuillet Secrétaire Général du Comité Départemental du Basket, ainsi que les entraîneurs, les joueurs pour l'excellente saison 2012 - 2013, et les parents bénévoles pour les divers services rendus.

Le club compte cette saison 77 licenciés dont 59 enfants, ce qui le situe au niveau du 15ème club du Tarn, sur 24 clubs. Statistiquement, l'effectif rapporté au nombre d'habitants du canton de Salvagnac est excellent.

### Bilan de la saison par catégorie et entraîneur :

**Les Babys de 4 à 7 ans.** Ils comptent 12 joueurs mixtes entraînés par Fabien, Fabienne Martinez et Anne Marie Padero, découverte du jeu de ballon en équipe.

**Les Avenirs – Espoirs de 7 à 9 ans.** Un bel effectif de 20 joueurs mixtes entraînés par Sylvie Placier, Marie Claude Placier et Cécile Polster (début de saison), ils ont gagné tous les matches en plateau.

**Les Benjamins mixtes de 10 à 13 ans.** Ils présentent 11 joueurs entraînés par Emmanuel Serrière, Sébastien Biasseto et Sylvie Placier. Ils affichent beaucoup de volonté mais le résultat n'est pas au rendez vous car, seule équipe mixte du département, elle a rencontré des équipes essentiellement masculines.

**Les Minimes 1 et 2.** Jouant en entente avec Gaillac les 12 joueurs étaient entraînés par Henry Berthiau et Sébastien Biasseto pour la préparation sportive. L'équipe 1 obtient de très bon résultat en terminant classée : 5<sup>e</sup> sur 16 équipes engagées sur Midi Pyrénées et 4<sup>e</sup> du Tarn.

**Les Cadets/Cadettes.** Seulement des entraînements pour les 2 garçons, pas de matches ; les 3 cadettes

étaient en entente avec St-Sulpice. Equipe Loisirs. Toujours égale à elle-même, dans la bonne ambiance et la bonne humeur, de nouveaux licenciés ont rejoints les rangs de l'équipe fondatrice du Club des Dragons.

Du côté des animations, la fête du basket a donné un excellent résultat après une soirée très animée et conviviale. Pour une première, la vente des calendriers a donné de l'oxygène à la caisse de la trésorerie. Pour la prochaine saison, les enfants auront école le mercredi matin. En conséquence, de nouveaux horaires d'entraînements seront mis en place. Le Club pourrait s'engager en Challenge Mozaïc.

Quelques petits problèmes d'aménagement : Le club de Salvagnac grandissant, le nombre de ballons et d'équipements d'entraînement justifieraient plus de place, il faut trouver une solution pour que tous les matériels soient sécurisés dans la salle Omnisport. Il y a urgence car les pertes de matériel sont importantes chaque année, et nécessitent des remplacements onéreux.

L'association étudie les moyens d'améliorer sa communication interne pour les horaires, les matches..., et aussi externes (sponsors...). Recherche de solutions également pour communiquer sur les soutiens lors des matches dans la salle omnisports.

L'achat d'un panneau d'affichage Mural, devenu obligatoire vu que des équipes de toute la région font le déplacement à Salvagnac, nécessitera la recherche de nouvelles aides.

Ariane Caviale / Yves Raymond



Assemblée générale le 21 juin 2013



# Auto Cross Salvagnacois



La saison 2013 de l'auto cross salvagnacois a débuté fin mars pour les 36 pilotes UFOLEP, les 15 F.F.S.A\* et les 5 commissaires dans diverses courses.

Pour le tour de France auto, tout le club était mobilisé aussi bien sur la spéciale Salvagnac que la veille sur le circuit d'Albi. Nous avons été félicités !

Notre circuit des 'Planets' a obtenu les homologations de la F.F.S.A, de l'UFOLEP et de la préfecture jusqu'en 2017.

Nos courses sont en préparation :

Au plan administratif : dépôt des dossiers à la préfecture, recherche d'officiels, intendance pour la centaine d'officiels et de bénévoles qui gèrent ces courses.

Quelques vues du 2CV Cross du 12 août 2012 :  
Le premier virage, le public et le podium final



Restent en suspens, cause météo les divers travaux du circuit, « chantier en sommeil ».

La course du challenge inter régional SUD UFOLEP aura lieu le dimanche 21 juillet et la coupe de France des 2CV CROSS les 17 et 18 août.



En 2012, ils doutaient du sérieux de notre organisation ! Tous les concurrents et officiels sont repartis contents. Ils ont promis de revenir deux fois plus nombreux !

En 2012, le public aussi a été satisfait de nos courses. C'est pour cela qu'en 2013 nous vous attendons nombreux.

*Pour le président, le secrétaire Georges Vialard*

# Un beau 14 juillet

Samedi 13 juillet avait lieu la traditionnelle cérémonie de la fête nationale que nous perpétuons tous les ans autour de notre statue de la république, notre « Marianne », revenue d'un long voyage dans le Nord (ou presque) de la France pour être copiée, tellement elle est jolie (cf. p II *le voyage de Marianne*) La cérémonie était cette année rehaussée par la remise de décos à « ces petits soldats Salvagnacois de la République » comme les appelaient symboliquement le Maire après avoir dans son discours rappelé le



L'assistance pendant l'allocution du Maire Bernard Miramond.

sens profond de cette journée et souligné, parlant de la situation actuelle en France, que c'est par la Solidarité, l'Egalité et la Fraternité que nous sortirons de cette crise en renforçant notre modèle républicain. Bernard Miramond remettait à Gérard Maurel la médaille d'Or, régionale, départementale et communale pour 30 ans de service dans la fonction publique territoriale. Gérard Maurel a commencé sa carrière au syndicat des eaux de Rabastens de 1982 à 1983. Il a été nommé ouvrier professionnel titulaire le 18 juillet 1983 par le maire

d'alors, Jean Lauzeral, puis Garde Champêtre le 18 mai 1984. Nommé Agent Technique territorial le 1er juin 1988, il gravit les différents échelons pour être nommé Agent de Maitrise Principal le 1er janvier 2010. Il a servi dans le corps des Sapeurs Pompiers de 1983 à 2009. Nicole Lutsen recevait également la médaille d'Or, régionale, départementale et communale pour 30 années de service dans la fonction publique. Entrée comme secrétaire de mairie d'une commune Normande de 800 habitants, elle suit son époux en septembre 2000 et se met en disponibilité. Le 1er février 2001, le Maire, Bernard Boulze la recrute comme secrétaire de mairie. Au 1<sup>er</sup> juin 2009 elle a été nommée attachée territoriale.

Georges Paulin, conseiller général remettait ensuite à Danièle Bonzom la médaille d'honneur, argent, régionale, départementale et communale. Pharmacienne, élue conseillère municipale depuis 1989, Danièle Bonzom est adjointe au maire depuis deux mandats (mars 2001). Chargée du Centre Communal d'Action Sociale, elle est aussi responsable du Centre Intercommunal. Présidente de la Maison de Retraite à sa création, elle a mis en œuvre le premier lieu de vie, les Jonquilles, à Salvagnac. Elle est depuis 2011, suppléante de Georges Paulin au Conseil Général.

Enfin, le député du Tarn, Jacques Valax, remettait la médaille d'honneur, argent, régionale, départementale et communale à Bernard Miramond pour 25 années de fonctions municipales : conseiller depuis 1989 pendant le mandat de Jean Lauzeral, puis de Bernard Boulze, Bernard Miramond est maire de Salvagnac depuis 2001 et président de la communauté de communes du pays Salvagnacois depuis 2008. Il a servi dans le corps des Sapeurs Pompiers au centre de secours de Salvagnac de 1988 à 2001.

Cette belle et émouvante cérémonie était suivie du traditionnel verre de l'amitié partagé avec toute la population présente. Le repas républicain organisé et servi par le Comité des fêtes rassemblait ensuite environ cent vingt convives sur les allées Jean Jaurès. L'animation musicale de la soirée était assurée par l'orchestre Evasion Dance.

Yves Raymond



Au pied de Marianne, de gauche à droite : Nicole Lutsen, Jacques Valax, Jean Lauzeral, Danièle Bonzom, Gérard Maurel, Georges Paulin, Bernard Miramond, Bernard Boulze.

## La lettre d'A.M.I.S

Le stage de Zumba du 1<sup>er</sup> juin a eu un très grand succès, et a réuni une trentaine de participants. Forts de cette expérience le club vous proposera un second stage le samedi 26 octobre 2013 de 14h30 à 16h30 à la salle omnisports avec le même animateur. Avis aux amateurs et amatrices !!

Le club de gymnastique volontaire a clôturé la saison 2012/2013 le lundi 1er juillet. Les cours reprendront le lundi 16 septembre à 20h30 à la salle omnisports.

Côté animations, la troisième édition de la brocante organisée avec nos amis du Tescou en Marche se tiendra le dimanche 15 septembre sur les allées Jean Jaurès et dans la rue du Docteur Gary. Les bulletins d'inscription seront disponibles à la Mairie, au bureau de tabac – presse, à la boulangerie et au Vival. Pour tout renseignement contacter le 05 63 40 55 07. Et d'ici là, bonnes vacances à tous.

Le bureau



# Bien à savoir :

## ETAT CIVIL

### ILS ONT VU LE JOUR

- › Nathanaël ALBAULT né le 5 mars
- › Eliot BRESSANGES né le 5 mai
- › Chloé NAVALS née le 19 juin
- › Loucia CASTIELLO née le 25 juin

### ILS SE SONT UNIS

- › Emilie KWARAZFELIA et Gaël BORIES le 1<sup>er</sup> juin
- › Clémence MAUREL et Thomas BENSE le 20 juillet

### ILS NOUS ONT QUITTÉS

› René ESCUDIE, le 30 mars 2013

› Olivier RODRIGUES MORGADO, le 5 avril

› Jean LACHAIZE, le 23 avril

› Roger BALARAN, le 13 juin

› Rosario ABAD, le 17 juin

› Jeanne RAVOUX le 9 juillet

› Eliette CARBONNE le 20 juillet.

### NOUVEAUX ARRIVANTS

- › Leslie FOLLET et Yann LEVRAD, Place de l'Eglise
- › Philippe SENEGATS, Rue des Fleurs
- › Mme TONIUTTI et M. DIGO, Les Guillots
- › Alexandra CHAREL et Grégory LOAEC, Allées Jean Jaurès
- › Guillaume JAMES et Marjorie HUETR, Grand' rue



### Recensement Militaire (obligatoire)

Des jeunes ayant 16 ans (ou leurs parents) doivent venir en Mairie pour la délivrance de l'Attestation de Recensement (nécessaire à l'inscription pour certains examens...)

**Horaires d'été**  
du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août

### PERMANENCES DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Tél : 05 63 33 50 18 - fax : 05 63 33 57 73

Courriel : mairie.salvagnac@wandoo.fr

Horaires	Matin	Après midi
Lundi	Fermé au public	13h30 - 17h30
Mardi	9h00 - 12h30	13h30 - 17h30
Mercredi	9h00 - 12h30	13h30 - 17h30
Jeudi	9h00 - 12h30	13h30 - 17h30
Vendredi	9h00 - 12h00	Fermé au public
Samedi	Fermé	Fermé

### OBJETS TROUVÉS

Nous avons recueilli en mairie des objets trouvés récemment. Si vous souhaitez les récupérer, merci de nous présenter au secrétariat en nous décrivant l'objet, nous vous le remettrons contre signature.

Faute de quoi, au bout d'un an et un jour, l'objet sera considéré comme n'appartenant à personne.

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS SALVAGNACOIS

Tél : 05 63 33 57 89

Courriel : communauté.salvagnac@orange.fr

www.salvagnacois.fr.

Ouverture au public Bureau du Lac des Tasconis :

Horaires	Matin	Après midi
Lundi	9h30 - 12h30	13h00 - 17h00
Mardi	9h30 - 12h30	13h00 - 17h00
Mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi	9h30 - 12h30	13h00 - 17h00
Vendredi	9h30 - 12h30	Fermé
Samedi	Fermé	Fermé

## AUTRES PERMANENCES

### AIDE-MENAGERES

Mme RIEUGNIE Liliane, Responsable de secteur des aides à domicile, vous recevra tous les mercredis de 14 h à 16 h, salle du Conseil Municipal à la Mairie. A compter du 1<sup>er</sup> septembre, les aide-ménagères recevront dans un bureau aménagé dans la grande salle Caraven Cachin.

### PERMANENCE SOCIALE DE GAILLAC

#### Maison du Conseil Général

Permanence sociale sur rendez vous au 05 63 81 21 81

#### Lieu et horaires des permanences.

Gaillac – lundi, mercredi et vendredi  
10, 12 rue Gaubil

Lisle sur Tarn - mardi, jeudi -7 rue Chambre de l'Edit

### M.S.A. DU TARN

Madame TEILLIER ou Madame LAGARDE, Assistantes sociales de la Mutualité Sociale Agricole, vous recevront uniquement sur rendez-vous.  
Téléphoner à la MSA : 05 63 48 41 30

### La PMI

Une infirmière puéricultrice de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) propose un accueil Horaires: 9h30-11h00  
Le 3<sup>e</sup> jeudi du mois sauf pendant les vacances scolaires  
Lieu: Salle Rue Gérard Roques  
(même Salle que le Mouton à Carreaux)  
Renseignements: Maison du Conseil Général

## Horaires de l'autobus Ligne 921 : Albi - Montauban / Montauban - Albi

Jours de circulation	L à V*	L à V*	L à V*	L à V, D	D*	L à V*	N'oubliez pas de faire signe au chauffeur de bus pour qu'il s'arrête !
Albi SNCF	05h15	06h25	13h20	16h15	18h30	18h53	
Marssac RN88	05h25	06h35	13h30	16h25	18h40	19h03	
Gaillac SNCF	05h35	06h45	13h40	16h35	18h50	19h13	
Salvagnac embranchement	05h50	07h05	14h00	16h50	19h10	19h33	
Beauvais-sur-Tescou	06h00	07h15	14h10	17h00	19h20	19h43	
Montauban SNCF	06h20	07h35	14h30	17h20	19h40	20h03	
Jours de circulation	L à V*	L à V*	Mer* (1)	L à V*	L à V, D*	L à V, D*	Sam*
Montauban SNCF	06h30	08h45	14h30	17h10	19h19	22h23	00h30
Beauvais-sur-Tescou	06h50	09h05	14h50	17h30	19h39	22h43	0h50
Salvagnac embranchement	07h00	09h15	15h00	17h40	19h49	22h53	01h00
Gaillac SNCF	07h21	09h35	15h20	18h00	20h09	23h13	01h20
Marssac RN88	07h31	09h45	15h30	18h10	20h19	23h23	01h30
Albi SNCF	07h41	09h55	15h40	18h20	20h29	23h33	1h40

\* : Ne circule pas les Fêtes (sauf exception précisée dans le renvoi numéroté) - (1) : Circule uniquement en période scolaire.

### Heures d'ouverture du Crédit Agricole

Ouverture au public : mercredi, jeudi et samedi de 9h30 à 12h.

Les autres jours sur rendez vous.

Tel. 08 10 16 22 37.  
Fax : 05 63 33 64 71.  
contact@ca-nmp.fr

### Gendarmerie Nationale

#### Planning des brigades. Communauté de brigades de Rabastens

La brigade de Rabastens, siège de la COB, est ouverte du lundi au samedi, de 8h à 12h et de 14h à 19h ; le dimanche et les jours fériés, de 9h à 12h et de 15h à 18h.  
Tel : 05 63 33 68 15. Courriel : cob.rabastens@gendarmerie.interieur.gouv.fr

La brigade de Lisle sur Tarn est ouverte du lundi au samedi, de 8h à 12h et de 14h à 19h ; le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.  
Tel. 05 63 33 68 30.

La brigade de Salvagnac est ouverte le mercredi, de 8h à 12h.  
Tel. 05 63 33 68 35

# Bien à savoir :

## LES MARCHÉS À SALVAGNAC

- Halle de la mairie et Allées Jean Jaurès :
- > **Mercredi matin** : Marché traditionnel
  - > **Vendredi et dimanche matin** Nadia Hot, boucher et fromager sur les Allées Jean Jaurès
  - > **Dimanche matin** : Boucher et Nadia Hot

## CHAMBRE DE COMMERCE

Si vous êtes intéressés par la visite d'un conseiller d'entreprises, vous pouvez contacter le secrétariat du service « commerce » pour organiser un rendez-vous individuel  
Tél. : 05 63 49 48 47

## TRIBUNAL D'INSTANCE D'ALBI

Rue du Sel - BP156 - Tél. : 05 63 54 15 12

## OFFICE DE TOURISME BASTIDES ET VIGNOBLE DU GAILLAC

Bureau d'information touristique de Salvagnac - Les Sourigous - RD999 - 05 63 33 57 84

salvagnac@tourisme-vignoble-bastides.com  
www.tourisme-vignoble-bastides.com

### Horaires d'ouverture

- > Août : du mardi au samedi 10h/12h30 - 15h/18h
- <u>Septembre : mardi, vendredi, samedi 10h/12h - 14h/18h
- Octobre : mardi, vendredi, samedi 10h/12h - 14h/17h
- Novembre et Décembre : le vendredi et samedi 10h/12h - 14h/17h

## CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le nouveau conciliateur de justice est Jean-Guy LECLAIR.

Pour tout renseignements nous contacter au 05 63 33 50 18

**Horaires d'été**  
du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août  
**Mercredi** : de 10h à 12h  
**Dimanche** : de 10h à 12

## HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE

- Tél. : 05 63 40 59 02  
**Mercredi** de 10h à 12h et de 14h30 à 16h30  
**Vendredi** de 16h30 à 18h30  
**Samedi et dimanche** de 10h à 12 h

## SERVICE MINICAR de SALVAGNAC

Contact : Monsieur DALBIS 05 63 33 51 33

Marché de Salvagnac	tous les mercredis après-midi (6,00€)
Marché de Rabastens	tous les samedis matin sauf le 2 <sup>e</sup> (8.00€)
Marché de Montauban	le 2 <sup>e</sup> samedi matin du mois (10.00€)
Marché de Gaillac	tous les vendredi matin (10.00€)

## EN CAS D'URGENCE

- Samu 15 (112 d'un portable)  
Pompiers 18  
Gendarmerie 17 ou 05 63 33 68 35  
Ambulances  
Taxis Faux 05 63 40 58 59  
Taxis d'oc 05 63 33 28 43  
EDF sécurité dépannage 0810 333 081

## SANTÉ

- Cabinet médical 05 63 33 52 50  
Pharmacie 05 63 33 50 07  
Dentiste 05 63 40 55 18  
Cabinet d'infirmières 05 63 40 55 33  
Masseur / kinésithérapeute 05 63 40 50 21

## HORAIRES de la POSTE

	MATIN	APRES MIDI
Lundi au samedi	9 h à 12h	Fermé
Levée du courrier : en semaine à 14h15 le samedi à 10h30		
Une boîte aux lettres est à votre disposition Allées Jean Jaurès.		

## ECRIVAIN PUBLIC

Vous rencontrez des difficultés pour rédiger des courriers ou mener des démarches administratives ?  
Un « écrivain public » se tient à votre disposition gratuitement à la mairie - **sur rendez vous** (05 63 33 50 18) Contacter le secrétariat de Mairie.



## PERMANENCES DU CABINET MÉDICAL

Tél : 05 63 33 52 50

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h - 12h	Dr. SAID	Dr SIRUGUE	Dr BARRIE	Dr SIRUGUE	Dr BARRIE	GARDE
14h - 16h	Dr BARRIE	Dr. SAID	Dr. SAID	Dr BARRIE	Dr. SAID	
16h - 18h	Dr SIRUGUE				Dr SIRUGUE	